



13 mars 2015

(15-1460)

Page: 1/2

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

1.	Membre notifiant: ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):
2.	Organisme responsable: <i>Saudi Standards, Metrology and Quality Organization - SASO</i> (Organisation saoudienne des normes, de la métrologie et de la qualité) Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné: <i>Saudi Standards, Metrology and Quality Organization</i> (Organisation saoudienne des normes, de la métrologie et de la qualité) P.O. BOX: 3437 Riyadh 11471 Téléphone: +966(1)4520000 poste 1378-1381-1383 Fax +966(1)4520193 Courrier électronique: enquiry@saso.org.sa http://www.saso.gov.sa/
3.	Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [], 5.6.2 [], 5.7.1 [], autres:
4.	Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Beurre d'arachide (ICS 67.080.10)
5.	Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: <i>The Kingdom of Saudi Arabia/ The Cooperation Council for the Arab States of the Gulf Draft Technical Regulation for "Peanut Butter"</i> (Projet de règlement technique du Royaume d'Arabie saoudite/ du Conseil de coopération des États arabes du Golfe relatif au beurre d'arachide), 7 pages, en arabe
6.	Teneur: Le projet de règlement technique notifié s'applique au beurre d'arachide propre à la consommation humaine directe.
7.	Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: Innocuité des produits alimentaires
8.	Document pertinents: Norme égyptienne n° 3258/2005 relative au beurre d'arachide
9.	Date projetée pour l'adoption: À déterminer Date projetée pour l'entrée en vigueur: Six mois après publication au Journal officiel
10.	Date limite pour la présentation des observations: 60 jours à compter de la date de distribution

- 11. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:**

Saudi Standards, Metrology and Quality Organization (Organisation saoudienne des normes, de la métrologie et de la qualité)

P.O. BOX: 3437

Riyadh 11471

Téléphone: +966(1)4520000 poste (1378-1381-1383)

Fax: +966(1)4520193

Courrier électronique: enquirypoint@saso.org.sa

<http://www.saso.gov.sa/>